



DEL 23-001

DEPARTEMENT DE LA SARTHE
COMMUNE D'YVRES L'ÈVEQUE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION

Le 24 janvier 2023

DATE D’AFFICHAGE

Le 25 janvier 2023

NOMBRE DE
CONSEILLERS

En exercice : 27

Présents : 20

Votants : 27

L’an deux mille vingt trois

Le trente et un janvier à 20 h 30

Le Conseil Municipal légalement convoqué s’est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Madame Damienne FLEURY, Maire.

ETAIENT PRESENTS

Damienne FLEURY, Nadine JOLU, Fanny PIRA, Hakim ACHIBET, Christian POIRIER, Mélanie BOCQUENET, Maryse BAYBAY, Delphine FOUQUET, Denis MINIER, Pascale FEGER, Jean-Philippe GUYON, Stéphane DALIVOUST, Eric ANDRE, Alain GUICHET, Marie CHEVALIER, Jérôme DELISLE, Mickaël JUIGNE, Sylvie LAUTRU, Louis MASSARD et Philippe PAUMIER.

ETAIENT ABSENTS

Alain GIBERGUES (pouvoir à Nadine JOLU), Sylvain BACHELEY (pouvoir à Christian POIRIER), Benoît CHAUVIN (pouvoir à Fanny PIRA), Angélique PLANCHETTE (pouvoir à Maryse BAYBAY), Nicolas ROUGET (pouvoir à Damienne FLEURY), Philippine DANGREAU (pouvoir à Hakim ACHIBET), Pierre CASTILLON (pouvoir à Alain GUICHET).

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer.

SECRETARE DE SEANCE : Hakim ACHIBET

OBJET : DENOMINATION DU BATIMENT ENFANCE

Rapporteur : Madame le Maire

Alors que les travaux de construction et d’aménagement du Bâtiment Enfance arrivent à leur terme, dans les délais prévus dans le cadre du marché public, il est proposé au conseil municipal de dénommer le Bâtiment Enfance : « La Ruche ».

Un sondage a été réalisé auprès des familles en proposant « La Ruche » et « Le Petit Prince », sur la base des propositions formulées par les élus.

Après consultation de la population, les deux propositions ont emporté un nombre important de suffrages, mais il a été constaté, après le sondage, que « Le Petit Prince » correspond exactement au nom du Bâtiment Enfance de la commune de Savigné l’Evêque.

Afin d’éviter les confusions entre les deux communes limitrophes (communication, livraisons...), le conseil municipal décide de dénommer le Bâtiment Enfance : « La Ruche ».

VOTE : Pour : 21

Contre : 5

Abstention : 1

Marie CHEVALIER
Mickaël JUIGNE
Sylvie LAUTRU
Louis MASSARD
Philippe PAUMIER

Jérôme DELISLE

Pour copie certifiée conforme.
Yvres l’Evêque, le 2 février 2023.

**Délibération certifiée exécutoire en raison de sa publicité
et de sa transmission en Préfecture ce jour**

Madame Le Maire,
Damienne FLEURY